

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement a pour objectif d'apporter une aide méthodologique au candidat à la VAE pour élaborer son dossier de VAE et, le cas échéant, pour le préparer à l'entretien avec le jury de VAE ainsi qu'à la mise en situation professionnelle.

Pour le candidat, les objectifs sont de :

- ✓ S'inscrire dans un projet : vérifier sa faisabilité, s'approprier une procédure, vérifier sa bonne connaissance des attendus du dossier, de la certification visée et du travail à faire.
- ✓ Explorer ses expériences, identifier ses connaissances, aptitudes, compétences au regard de la certification visée.
- ✓ Élaborer son dossier de validation : rédiger, confronter sa rédaction, rassembler les preuves pertinentes et organiser son dossier.
- ✓ Préparer l'argumentation pour l'entretien devant le jury.
- ✓ Préparation à la mise en situation professionnelle devant le jury.

Public concerné

Toute personne qui souhaite préparer une validation des acquis de son expérience en vue de l'obtention d'une certification de tous niveaux.

Prérequis

Cet accompagnement nécessite d'avoir obtenu la notification de recevabilité de la demande de certification choisie de la part de l'organisme certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cet accompagnement.

MANITUDE répond à la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Dans ce contexte il veille à l'application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.



Les conditions d'accueil

Notre processus suit des étapes précises et concrètes :

- ✓ Identification d'un potentiel handicap
- ✓ Détermination de la typologie du handicap : moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel
- ✓ Transmission d'un questionnaire pour mettre en place les compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire

L'ensemble de ces étapes sont réalisées par une Référente Handicap :

Référente Handicap

Eve Ripert

Mail : eripert@manitude.fr

Tél : 07 85 61 40 94

Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement se déroule suivant un programme défini en fonction du positionnement.

L'aide méthodologique consiste à présenter la logique du dossier, à proposer une méthode pour décrire et analyser les activités et à organiser les données pour compléter le dossier. Un temps de préparation à l'entretien et à la mise en situation professionnelle avec le jury peut être inclus lors d'une séance.

Le candidat doit s'investir et fournir un travail de production personnel nécessaire à la réussite de la démarche de VAE.

Accompagnement dossier d'expérience VAE Livret 2 en atelier individuel :

- ✓ Aide à la rédaction du dossier de validation ;
- ✓ Entretien d'exploration du parcours ;
- ✓ Entretien d'explicitation des activités ;
- ✓ Aide à l'élaboration du dossier de validation ;
- ✓ Aide au rassemblement et le choix des éléments de preuves ;
- ✓ Relecture attentive et critique pour une amélioration des rédactions successives du candidat.

Préparation à l'entretien avec le jury

Préparation à la mise en situation professionnelle

Entretien post-jury

Modalités pédagogiques

- ✓ Suivi individualisé
- ✓ Accompagnement à distance sur des ateliers de 1,5 à 3 heures 100% temps synchrone.
- ✓ Echanges de mail ou téléphoniques entre 2 ateliers

Méthodes pédagogiques

- ✓ Techniques de questionnement
- ✓ Nombreuses relectures

Moyens pédagogiques

- ✓ Outils fournis par le certificateur
- ✓ Référentiel de la certification visée
- ✓ Contrat d'accompagnement
- ✓ Programme d'accompagnement
- ✓ Feuille d'émargement de l'accompagnement
- ✓ Outils : dictaphone, carte mentale, fiche-outils...
- ✓ A distance : Outil de visioconférence, sécurisé Zoom – Plateforme à distance
- ✓ Equipements nécessaires pour suivre l'accompagnement : ordinateur avec connexion internet.

Durée

Durée variable en fonction du positionnement
Référence moyenne : 24 heures

Délai d'accès à l'accompagnement*

**(nombre de jours entre l'inscription et le démarrage de l'accompagnement)*

Le délai est en moyenne de 1 mois mais il varie selon votre besoin, la disponibilité de l'accompagnatrice et le financement mobilisé. Toutefois si l'accompagnement est financé par le CPF, le délai d'accès sera à minima de 11 jours ouvrés.

Conditions d'accès à l'accompagnement

Positionnement entrée en accompagnement : Prérequis conformes et entretien de faisabilité.

Voir Guide du candidat VAE.

Evaluation de l'accompagnement

- ✓ **Entretien préalable à l'accompagnement** afin de bien évaluer les besoins du bénéficiaire.
- ✓ **Evaluation continue.** Le contenu de chaque séance est complété au dossier d'avancement prévisionnel d'accompagnement du candidat.

Evaluation de satisfaction

Elle permet d'améliorer les futurs accompagnements

- ✓ **En fin d'accompagnement :** Elle comporte un questionnaire à remplir par chaque candidat pour permettre à chacun de s'exprimer.

Tarif

Individuel (à titre indicatif) : 4800 € TTC pour 24 heures d'accompagnement

Calendrier

Individuel : Entrée et sortie permanentes

Lieu

Les séances individuelles se déroulent à distance en visioconférence, dans le lieu de votre choix (sur le lieu de travail avec accord de l'employeur, à votre domicile ou dans un lieu-tiers).

Contact :

Responsable des certifications

Eve Ripert

Mail : eripert@manitude.fr

Tél : 07 85 61 40 94

